

Investissements et travaux

ÉDITO



Le budget du SYMADREM sur la section d'investissement est fonction notamment de l'évolution des travaux qu'il entreprend. Les premières années de la mise en œuvre du Plan Rhône et du CPIER 2007-2013 sont marquées d'avantage par la réalisation d'études préalables à ces travaux et par le dépôt des demandes d'autorisations et l'attente des autorisations administratives. Ceci

explique une évolution plutôt linéaire et inférieure à 10 millions d'euros de 2007 à 2012. **La période qui s'ouvre avec le budget 2013 est annonciatrice de reprise d'activité avec la mise en chantier de grosses opérations et la tendance est ainsi marquée à la hausse pour les années à venir.** Ce qui signifie d'un point de vue strictement budgétaire une variation significative à la hausse des budgets à venir. ▬

Cette année sera présentée l'Acte III de la décentralisation et les collectivités locales ainsi que leurs groupements se trouvent au cœur de ce dispositif, notamment sur la gestion des milieux aquatiques, afin de contribuer à l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens.

Notre Établissement public, compétent en matière de gestion des digues doit ainsi avoir les moyens de répondre à ses obligations de gestionnaire et de maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux. Le budget primitif pour l'année 2013, voté à l'unanimité le 28 mars dernier, conformément à la volonté exprimée lors du débat d'orientation budgétaire tenu en séance du 7 février, va lui permettre d'y faire face.

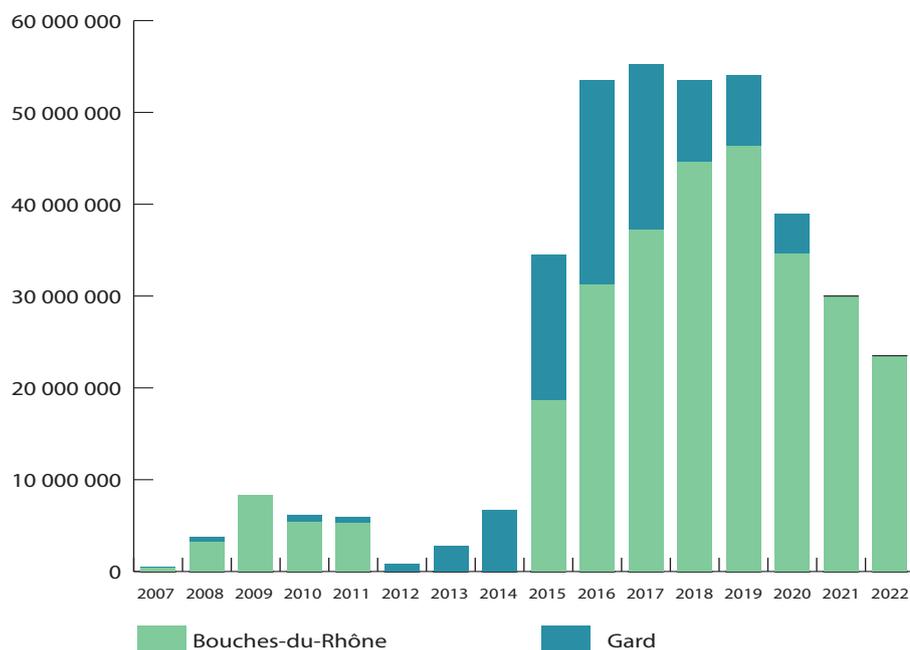
Ce budget présente un double objectif, celui de maintenir les cotisations de ses membres au niveau le plus proche de celui de 2012 et celui de poursuivre les travaux sur notre territoire.

Parmi ceux qui vont être engagés cette année, citons les deux dernières tranches des quais du Rhône en traversée d'Arles, le renforcement de la digue de la Montagnette et les quais de Tarascon ainsi que les premières actions concernant la digue Beaucaire Fourques, soit un montant d'investissement de 41,7 M€.

Nous sommes ainsi assurés que nos collègues élus représentant les Régions, les Départements et les Communes poursuivront leurs efforts pour la protection de tous.

Président : Hervé Schiavetti

Vice-présidents : Gilles Dumas, Karine Margutti, Juan Martinez, Jean-Luc Masson.



Analyse des mouvements comptables

Une fois élaboré et voté, le budget doit être exécuté. Pour assurer un plus grand contrôle sur les fonds publics et éviter les risques de malversation, le droit budgétaire a posé le principe de la séparation des ordonnateurs et des comptables. Autrement dit, le Président demande l'exécution des dépenses et des recettes; le comptable public se charge du maniement des deniers publics.

En matière de dépenses, l'intervention se décompose en deux phases:

Une phase administrative: engagement, liquidation, mandatement.

Une phase comptable: paiement.

La phase administrative conduite par l'ordonnateur (le SYMADREM) comprend:

- **L'engagement** qui est la décision par laquelle le Président décide d'effectuer une dépense et se traduit par l'affectation des crédits nécessaires.
- **La liquidation** a pour objet de vérifier la réalité de la dépense. Pour que le Président procède au mandatement.

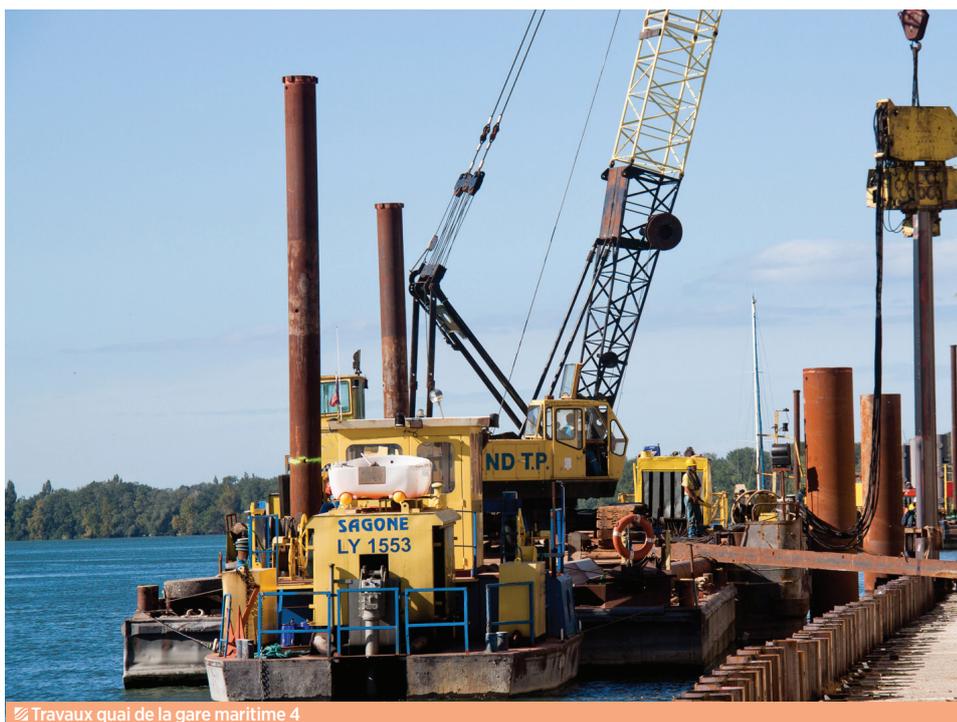
La phase comptable réalisée par le comptable public (le trésorier).

- La phase comptable consiste en une vérification sur la régularité des opérations précédentes avant de procéder au **paiement de la dépense**.

En matière de recettes, les phases administratives et comptables se succèdent suivant les mêmes règles.

La phase administrative conduite par l'ordonnateur

- **Vérification de la créance.**
- Indication des bases de **liquidation**, qui consiste à



Travaux quai de la gare maritime 4

- calculer le montant exact de la recette.
- Et **l'établissement du titre de perception** et son émission qui donne l'autorisation de percevoir la recette.

La phase comptable

La phase comptable vise au recouvrement, après contrôle de l'existence de l'autorisation de percevoir la recette.

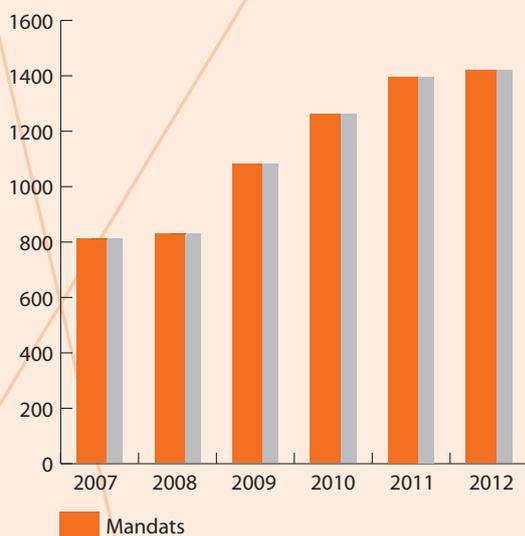
À la clôture de l'exercice budgétaire (le 31 janvier de

l'année N +1), le Président rend compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées via **le compte administratif**. Ce compte rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes; **il présente donc les résultats comptables**. Il est également soumis, pour approbation, au Conseil syndical, qui l'arrête définitivement avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice. ✎

Bilan des mandats réalisés 2007-2012

Nombre de mandats

L'évolution du nombre de mandats traités démontre la croissance de l'activité du SYMADREM. Avec la mise en chantier des grosses opérations à partir de 2013, ce nombre va connaître une forte progression dans les années à venir.

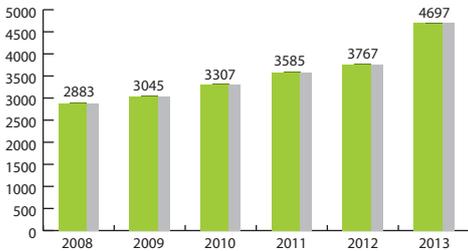


Travaux sur le littoral Epi de la Fourcade

Fonctionnement et investissement 2013

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au fonctionnement du Syndicat Mixte, ainsi que les recettes.



Évolution du budget de fonctionnement en milliers d'euros

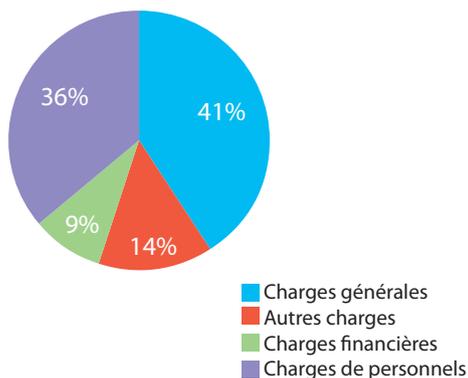
Évolution des recettes de fonctionnement

L'augmentation globale des recettes de fonctionnement de 24,68 % par rapport à 2012 s'explique d'une part par la hausse de la participation du Conseil général du Gard aux dépenses d'investissement en rive droite en raison des travaux programmés pour 1251 761 €, somme qui doit être transférée en investissement lors de l'affectation du résultat. Le remboursement au SYMADREM des intérêts de l'emprunt contracté par la ville d'Arles pour un montant de 74 566 €. Au reversement de l'indemnité du contentieux du GFA Clairefarine-condamnation payée suite à l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Marseille en date du 7 novembre 2012, annulant le jugement du Tribunal Administratif de Nîmes du 24 mars 2009, jugement en première instance: montant de **257 000 €**.

L'évolution des participations des membres au fonctionnement du SYMADREM hors part investissement du Conseil général du Gard, reste stable par rapport à 2012.

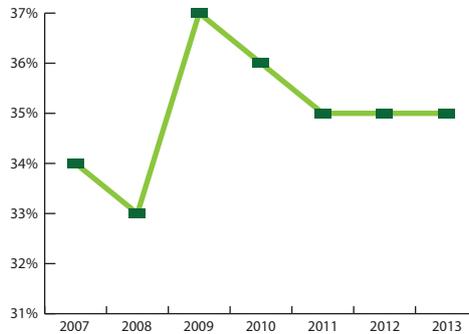
Évolution des dépenses de fonctionnement

Le SYMADREM poursuit son effort annuel et récurrent de provisionner pour « risques ». Ce chapitre budgétaire double du fait du remboursement de Clairefarine alors qu'on constate une grande stabilité des autres chapitres, en dehors



Répartition des charges de fonctionnement (hors part investissement du Conseil général du Gard)

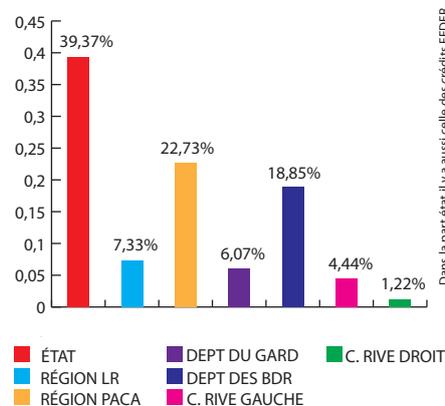
des charges financières en baisse depuis 2007 et des autres charges résultant d'une baisse d'intervention dans les programmes de recherche par le SYMADREM du fait de leur achèvement.



Évolution en pourcentage du ratio charges de personnel / budget de fonctionnement.

Cette évolution est marquée par une stabilisation depuis 2011 et ce malgré l'augmentation de 5 % par an des cotisations à la CNRACL.

La section d'investissement



Part en pourcentage des participations

Elle se caractérise à la fois par le report d'opérations en cours et par des opérations nouvelles telles qu'elles ont été présentées lors du débat d'orientations budgétaires.

On constate une reprise des investissements relatifs aux opérations de renforcement de la digue Beaucaire/Fourques où l'on double les crédits de 2012, du démarrage de la réparation des quais de Tarascon et de la digue de la Montagnette où l'on prévoit 4,22 M€, la reprise des travaux sur les quais du Rhône en traversée d'Arles pour 5,6 M€, la poursuite des acquisitions foncières en rive droite du petit Rhône, des opérations sur le littoral suite aux tempêtes de 2008 et la construction du nouveau siège du syndicat pour 2,12 M€.

Cela se traduit par **une augmentation de 70 % de cette section d'investissement par rapport à 2012 et la mise en place pour 2013 de 21, 24 M€ de crédits de paiement.**

Les opérations poursuivies en 2013:

Les travaux

- Fin des travaux de réparation de la partie basse du quai de la gare maritime en traversée d'Arles.
- Rives droite et gauche: sécurisation du PGOPC. 1^{re} phase (travaux de signalisation, bornage, accès et aires de stockage des matériaux).
- Travaux de grosses réparations sur les ouvrages de protection maritime des Saintes-Maries-de-la-Mer suite à la tempête 2008.
- Création d'une digue de 1^{er} rang à l'ouest de la voie ferrée entre Tarascon et Arles: études en cours:
 - appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre
 - étude conduite par Réseau Ferré de France
- Étude de gestion et ressuyage des eaux déversées entre Tarascon et Arles: en cours de finalisation.
- Renforcement des quais de Tarascon et digue de la Montagnette: appels d'offres de maîtrise d'œuvre.
- Renforcement de la digue du Rhône entre les lieux-dits « Prends Té Garde » et « Grand Molleges »: appel d'offres de la maîtrise d'œuvre.
- Poursuite des études de renforcement des digues du petit Rhône.
- Renforcement de la digue de Salin-de-Giraud et mise à la cote de la digue de Port-Saint-Louis.

Les instructions réglementaires

- Travaux de renforcement de la digue du Rhône, rive droite, entre Beaucaire et Fourques.
- Travaux de réparations des quais d'Arles (Tranches 5 et 6)
- Dépôt du porté à connaissance du confortement de la digue « Prends Té Garde » - « Grand Molleges », à Arles.
- Dépôt de la DUP de la digue Tarascon - Arles.

Les opérations nouvelles en 2013:

Les études

- Complément de travaux de carrossabilité.
- Étude sur le littoral à l'Est des Saintes-Maries-de-la-Mer.
- Étude du rehaussement des SIP de Beaucaire et Tarascon.
- Rives droite et gauche: développement SIRS digue 2^e génération.

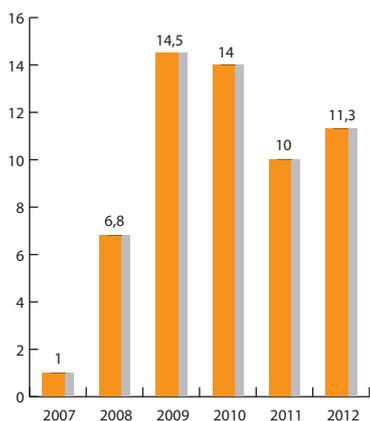
Les travaux

- Quais d'Arles: travaux de confortement des tranches 5 et 6.
- Confortement de la digue au sud d'Arles de « Prends Té Garde » au « Grand Molleges ».
- Renforcement de la digue de la Montagnette et des quais de Tarascon.
- Renforcement de la digue entre Beaucaire et Fourques.
- Construction du nouveau siège du SYMADREM. ☑

Bilan 2012 et Synthèse 2013

Bilan 2012

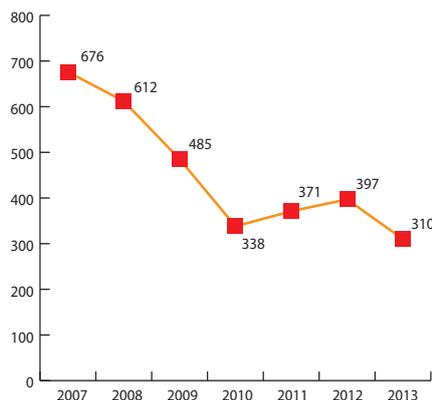
- **La section de fonctionnement** : réalisé à hauteur de 91 %, ce taux reste conforme aux prévisions, il est inférieur à celui de 2012 car il y a eu moins de dépenses d'ordre général et une baisse au niveau des dépenses de personnel.
- **Le montant des investissements** : se monte à 11,3 M€ soit 1,3M€ de plus qu'en 2011 représentant



Évolution de 2007 à 2012 des crédits de paiement mandatés (Travaux réalisés et payés) en M€.

une timide reprise des investissements du fait des travaux réalisés.

- **Évolution des charges financières** : elles ne représentent que 310 000 € sur la section de fonctionnement alors qu'elles étaient de 676 000 € en 2007, soit 54 % de diminution.



Évolution des charges financières en M€

Synthèse du budget 2013

Reprenant les données présentées lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 7 février 2013, le budget primitif pour l'exercice 2013 du SYMADREM prend en compte, les résultats du Compte Administratif de 2012 qui dégage un **excédent de 766 000 €** et la ventilation des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement. Il a comme **objectif de maintenir la cotisation des collectivités au niveau le plus proche de 2012**. Il a été voté à l'unanimité le jeudi 28 mars 2013.

Le budget 2013 voté va permettre à l'Établissement Public de **mener à bien ses missions et ses obligations** dont certaines sont rendues obligatoires par l'application du décret 2007-1735 du 11 décembre 2007, qui représente une dépense nouvelle de fonctionnement évaluée à 50 000 €. **De poursuivre les opérations engagées les années antérieures et d'engager de nouvelles opérations du Plan Rhône.**



Fonctionnement

4 696 535 €

Investissement

41 680 786 €

Zoom Métier



Jean-Jacques Decorde Directeur général adjoint

Arrivé au SYMADREM en mai 2000, Jean-Jacques DECORDE a été la troisième recrue du syndicat, après le directeur technique et la secrétaire.

« Avant ma mutation, j'étais Directeur général des services d'une Commune de 8000 habitants, qui comptait une centaine d'agents, avec des procédures bien établies. Au SYMADREM, il a fallu tout créer et c'est ce challenge qui m'a intéressé, en plus de l'accompagnement de la montée en charge de l'Établissement Public »
Titulaire d'un DESS de Consultant de la Fonction Publique, le Directeur général adjoint a en charge le volet administratif et financier du SYMADREM. Il prépare l'ensemble des pièces relatives au Document d'Orientation Budgétaire et à l'élaboration du budget soumis au Conseil Syndical. Il veille à la bonne organisation des comités syndicaux et « chapeaute » l'ensemble des activités de son service.

Nos partenaires...



Directeur de la publication : Hervé Schiavetti - Rédacteur en chef : Jean-Pierre Gautier - Ont participé à ce numéro :

Jean-Jacques Decorde, Patricia Castillon, Béatrice Couniot, Bernard Gille, Photos : Symadrem - Imprimeur : Pure Impression

Réalisation : www.septlieux.fr - ISSN : 2105 - 3324 - SYMADREM 448 Av. Abbé Pierre - Route des Saintes-Maries-de-la-Mer 13200 ARLES 04 90 49 98 07

symadrem@symadrem.fr - www.symadrem.fr